

# INTÉGRATION

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la  
Municipalité de Chippis  
deviendra la **commune-**  
**hôte** du District de Sierre  
pour la durée du **PIC 2 bis**  
(2022-2023).



# PIC 2 bis

- Programme d'Intégration Cantonal
- *Chippis*, Grône, Noble-Contrée, ACCM
  - Conventions signées
- Délég. à l'intégration : Muriel Perruchoud
  - Employée communale payée par la Confédération (50%), le canton (25%) et les communes partenaire (25%)
  - Cahier des charges clairement défini



# Projets d'activité

- Cours naturalisation
- Evaluation de la langue FIDE
- Semaine contre le racisme
- Fête interculturelle
- «Enfin, je vote»
- Accueil des nouveaux citoyens
- Projets jeunesses (Evelyne E.)



# Divers

- La participation financière annuelle de la commune reste la même → CHF 6'400.--
- Besoins particuliers de Muriel :
  - ✓ Connexion internet
  - ✓ Espace pour poser son ordi portable
  - ✓ Salle à disposition pour les cours



# Divers

- Plus-value indéniable et positive
  - Image, intégration, ...
- Pour aller plus loin ...
  - Création d'un onglet sur le site de la commune avec explications, liens et documents





**COMMUNE DE CHIPPIIS**

**Merci de votre  
attention et bonne  
suite de soirée !**